



Association Montalbanaise de Sauvetage et de Secourisme



Bulletin d'inscription

Formation Continue PSE2 (Premiers Secours en Equipe de Niveau 2)- Filière opérationnelle
RS5720-MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER (Arrêté du 14 novembre 2007)

Prérequis : être titulaire du PSE2 - Autorisation parentale pour les mineurs

Date de la formation :

CIVILITE : NOM :

NOM DE NAISSANCE : PRENOM :

Né (e) le : Ville de naissance :

Numéro de département de naissance (.....) Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Portable : E-mail :

Profession :

Déjà licencié(e) FFSS : prendre contact avec le secrétariat pour le tarif à payer

- TARIFS :**
- ☐ **Financement personnel 65 € licence fédérale incluse** (CB via lien Hello Asso, chèque à l'ordre de l'AMSS 82 ou virement cf conditions générales)
 - ☐ **Entreprise 65 € licence fédérale incluse** (bon de commande ou devis signé avant la formation)
 - ☐ **Groupe** (nous consulter)

A fournir pour valider l'inscription :

- Bulletin d'inscription complété,
- Règlement ou attestation de prise en charge.
- Copie du certificat initial et du dernier recyclage PSE2

Gestion des données utilisateurs (rayer les mentions inutiles)

- Refuse que mon nom apparaisse sur le site public de la FFSS ? OUI NON
- Accepte de recevoir la newsletter FFSS ? OUI NON
- Accepte de recevoir les offres commerciales FFSS ? OUI NON
- Accepte de recevoir les offres d'emplois ? OUI NON

Date et signature précédée de la mention «lu et approuvé » :

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE POUR LES MINEURS



Association Montalbanaise de Sauvetage et de Secourisme



Je soussigné(e)
représentant légal de autorise
ce(tte) dernier(e) à s'inscrire et à participer à la session de formation organisée par l'AMSS .

Fait à le
Signature

CONDITIONS GENERALES

Liste des documents à fournir pour votre inscription :

Candidat individuel

- Le bulletin d'inscription dûment complété
- Pour les mineurs : l'autorisation parentale complétée et signée
- Le règlement de la totalité du coût de la formation par chèque à l'ordre de AMSS82, par lien CB envoyé avec le bulletin ou par virement
IBAN : FR76 1313 5000 8008 0014 5027 563 BIC : CEPAPRPP313

Organisme/Entreprise :

- Questionnaire entreprise
- Devis signé
- Convention signée

Inscription :

L'ensemble de ces documents doivent nous parvenir 7 jours minimum avant le début de la formation (pour toute inscription hors de ce délai, merci de nous contacter au 06 60 62 15 15).

Pour tout dossier incomplet 7 jours avant le début de la formation prévue, le stagiaire ne pourra prétendre la suivre. Votre inscription sera confirmée avec l'envoi de la convocation par mail, indiquant la date, les horaires, le lieu de la formation, les nom et numéro de téléphone du formateur.

Les sessions sont limitées à 10 candidats, la priorité sera donnée à l'ordre de réception des dossiers complets. Le cas échéant, une date ultérieure vous sera proposée.

Le stagiaire s'engage à être présent à l'heure et sur toute la durée de la formation, sous peine de voir sa formation invalidée.



Association Montalbanaise de Sauvetage et de Secourisme



Conditions de rétractation :

A l'initiative du candidat :

Toute annulation doit être notifiée par mail à l'adresse suivante : contact@amss82.com 48 heures avant le début de la formation ou auprès du formateur par téléphone identifié sur la convocation. En cas d'absence non justifiée (certificat médical), les frais d'inscription d'un montant de 20 € seront encaissés.

A l'initiative de l'association :

En cas d'annulation de la formation, les frais d'inscription seront intégralement remboursés aux stagiaires.

Interruption de la formation :

A l'initiative du candidat :

Pas de remboursement possible

A l'initiative de l'association :

Tout manquement au règlement intérieur (adressé sur demande par mail ou consultable auprès du formateur le jour de la formation ou accessible sur notre site : <https://www.amss82.com/>), pouvant nuire au bon fonctionnement de la formation pourra aller jusqu'à l'exclusion du stagiaire. Le stagiaire ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Le formateur se réserve le droit de refuser un candidat qui ne respecterait pas les horaires stipulés sur la convocation.

En conséquence, le stagiaire ne pourra prétendre à aucun remboursement dans la mesure où il figure dans l'un de ses critères.

Protection des données personnelles :

Vos données personnelles sont conservées avec votre consentement et protégées. Elles ne seront transmises à aucun prestataire extérieur. Toutes les informations collectées serviront à l'inscription auprès du club et seront transmises à l'organisme tuteur fédéral - la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme - en vue de la licence et de l'établissement du certificat de formation.

Si vous choisissez de ne pas continuer à recevoir de nos nouvelles, vous restez libres de vous désabonner à tout moment en nous adressant un mail : contact@amss82.com.

A la fin de votre formation, le certificat vous sera adressé par mail à l'adresse que vous nous aurez transmise.

Un justificatif de paiement vous sera adressé par mail dans le mois suivant votre formation.

Fait à

le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

»